

MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

ASSOCIATION DES COMMERCANTS
ET ARTISANS DE MONTMORENCY
Madame Anaïs MARCHE
12, rue Carnot
95160 MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Madame,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.



Michèle BERTHY

Maire

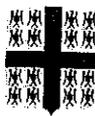
Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORET
Monsieur Alain LORAND
Maire
14, rue de Paris
95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORET

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/REF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Alain,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés

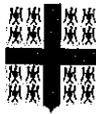


Michèle BERTHY

Maire

M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE GROSLAY
Monsieur Joël BOUTIER
Maire
21, rue du Général Leclerc
95410 GROSLAY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Joël,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés



Michèle BERTHY

Maire

M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

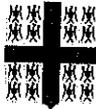
2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Roy de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

SOS VALLEE DE MONTMORENCY
Monsieur Didier LEFEBVRE
31, rue des Chesneaux
95160 MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

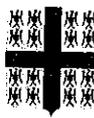
2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

ASSOCIATION POUR LA
SAUVEGARDE DU QUARTIER DES
CHAMPEAUX
Monsieur Jean-Luc MAURICE
4, avenue de la Première Armée Française
95160 MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE
DE MONTMORENCY ET DE SES
ABORDS
Monsieur Jean-Pierre DAUX
36 quartier rue de la République
95160 MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur, *Cher Jean Pierre,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Amédée

Michèle BERTHY

Maire

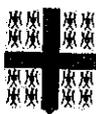
Vice-présidente du Conseil Départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU
BAS POMMERET

Monsieur Jean-Marc BARBE

4, rue des Alouettes

95160 MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency



Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Monsieur Amaury de Saint-Quentin
Préfet du Val d'Oise
5, avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.



Michèle BERTHY
Maire
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES
Monsieur Denis DOBO-SCHOENENBERG
Sous-Préfet du Val d'Oise
1, Boulevard François Mitterrand
CS 80025
95842 SARCELLES CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Sous-Préfet,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DU VAL D'OISE
Préfecture du Val d'Oise
5, avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/REF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.



Michèle BERTHY

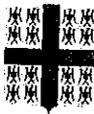
Maire

Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DU VAL D'OISE
SAT – Mission Publicité extérieure
Immeuble le Mercury
1, rue de la Croix des Maheux
CS 21234 Cergy
95095 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE
FRANCE

Madame Valérie PECRESSE

Présidente

2, rue Simone Veil

93400 SAINT OUEN

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Madame la Présidente, *Chère Valérie,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU
VAL D'OISE
Madame Marie-Christine CAVECCHI
Présidente
2, avenue du Parc
CS 20201
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Madame la Présidente, *Chère Marie Christine,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

ILE DE FRANCE MOBILITE
Madame Valérie PECRESSE
Présidente
41, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Madame la Présidente, *Chère Valérie*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Amélien

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

CHAMBRE DES METIERS ET DE
L'ARTISANAT DU VAL D'OISE
Monsieur Bernard PEROT
Président
1, avenue du Parc
95015 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

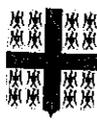
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency



Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE D'ILE DE FRANCE
Monsieur Christophe HILLAIRET
Président
2, avenue Jeanne d'Arc
78153 LE CHESNAY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU VAL D'OISE
Monsieur Frédéric VERNHES
Président
35, Boulevard du Port
Cap Cergy Bât C1
CS 20209
95031 CERGY-PONTOISE CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

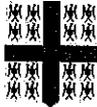
Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.



Michèle BERTHY
Maire *M. Berthy*
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Direction régionale des affaires culturelles
d'Ile de France
Monsieur Jean Baptiste Bellon
Architecte des Bâtiments de France
37, rue de la Coutellerie
95300 PONTOISE

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, à l'expression de ma considération distinguée.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE PLAINE VALLEE FORET DE
MONTMORENCY
Monsieur Luc STREHAIANO
Président
1, rue de l'Egalité
CS 10042
95233 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/REF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Président, *Cher Luc,*

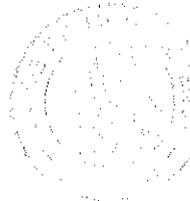
Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities.



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

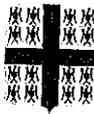
2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE SOISY-SOUS-
MONTMORENCY
Monsieur Luc STREHAIANO
Maire
2, avenue du Général de Gaulle
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Montmorency, le 06 SEP, 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Luc,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amidiés



Michèle BERTHY
Maire
M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE D'ENGHIEN-LES-BAINS
Monsieur Philippe SUEUR
Maire
57, rue du Général de Gaulle
95880 ENGHIEEN-LES-BAINS

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Philippe,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés



Michèle BERTHY
Maire
M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE DOMONT
Monsieur Frédéric BOURDIN
Maire
47, rue de la Mairie
95331 DOMONT CEDEX

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Che Frédéric,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés



Michèle BERTHY

Maire

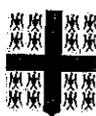
Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE MARGENCY
Monsieur Christian RENAULT
Maire
5, avenue Georges Pompidou
95880 MARGENCY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cheer Christian,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency



Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE PISCOP
Monsieur Christian LAGIER
Maire
Rue des Petits Poiriers
95350 PISCOP

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/REF : MB / GP / MK / 2019-2993

AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Christian,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés



Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service Urbanisme

Téléphone : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale

Hôtel de Ville

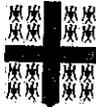
2, avenue Foch - BP 70101

95162 Montmorency Cedex

Accueil

1 avenue Rey de Foresta

95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE DE DEUIL-LA-BARRE
Madame Muriel SCOLAN
Maire
36, rue Charles de Gaulle
95170 DEUIL-LA-BARRE

Montmorency, le 06 SEP. 2019

NRÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Madame le Maire, *Chère Muriel*

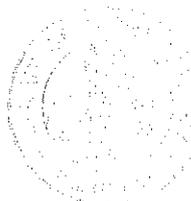
Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à techniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amities

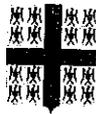


Michèle BERTHY
Maire
M. Berthy
Vice-présidente du Conseil départemental
Vice-présidente de la CA PV Forêt de
Montmorency

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : techniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Rey de Foresta
95160 Montmorency



MONTMORENCY

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

MAIRIE D'ANDILLY
Monsieur Daniel FARGEOT
Maire
1, rue René Cassin
95580 ANDILLY

Montmorency, le 06 SEP. 2019

N/RÉF : MB / GP / MK / 2019-2993
AFFAIRE SUIVIE PAR : Maxence KALFLECHE

OBJET : Invitation à la réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Monsieur le Maire, *Cher Daniel,*

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency prescrite le 17 décembre 2018, conformément à l'article L. 132-7 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion des personnes publiques associées afin d'échanger sur le règlement du RLP.

Cette réunion se tiendra le vendredi 27 septembre à 10h à la Mairie, 2 avenue Foch, dans la salle du Conseil Municipal.

Les documents qui feront l'objet de cette réunion sont disponibles sur simple demande auprès du service urbanisme, par mail à stechniques@ville-montmorency.fr ou par téléphone au 01.39.34.98.10

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés.

Michèle BERTHY

Maire

Vice-présidente du Conseil départemental

Vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency



M. Berthy

Service Urbanisme
Téléphone : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Courriel : stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch - BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
1 avenue Roy de Foresta
95160 Montmorency